

**Vœu du Conseil de Quartier Montsouris-Dareau
relatif à l'arrêt de l'expérience d'ouverture du parc Montsouris la nuit**

Le Conseil de Quartier Montsouris Dareau souhaite informer le Conseil d'arrondissement sur les conséquences de l'ouverture du parc Montsouris la nuit qui détériore le parc et entraîne de nombreuses nuisances. Il dépose à cet effet un vœu demandant l'annulation de ce dispositif.

L'ouverture de nuit du parc entraîne de nombreuses conséquences négatives graves pour la faune et la flore. Elle constitue une atteinte à l'écologie. En outre, elle contribue également à de nombreuses nuisances sonores et au développement de l'insécurité dans la nuit.

Malgré l'excellent travail des jardiniers qui réussissent à maintenir une apparence agréable des jardins, les habitants du quartier observent:

- une augmentation significative des incivilités, des rixes et actes de délinquances la nuit,
- une augmentation du bruit au delà de minuit,
- l'augmentation des déchets laissés la nuit souvent hors des poubelles déjà saturées en fin de journée qui contribue à entretenir la prolifération des rats et empêche la faune de vivre ses périodes de récupération de jour comme de nuit.
- l'implantation de tentes pendant la nuit, au mépris du règlement du Parc.
- l'apparition d'excréments humains et de vomi dans les bacs à sable, devant les terrains d'aventures des petits et sur les pelouses,.

Il est reconnu par tous les ornithologues que la faune, spécialement constituée d'oiseaux, a besoin de calme et de repos nocturne. Or, elle souffre du bruit et du piétinement jour et nuit. Le fait d'être éclairé en permanence la dérange.

« Le sommeil est important pour l'oiseau, il lui permet de reposer son organisme, de rabaisser son état de stress mais il joue aussi un rôle dans l'apprentissage et la mémoire. Dans la nature, la durée de sommeil nécessaire dépend des espèces de psittacidés. D'une façon générale, on l'estime à 10 à 12 heures de suite. (<http://www.unite-comportement.fr/2016/03/13/le-sommeil-chez-l'oiseau/>).

La flore, lorsqu'elle n'est pas détruite, et les pelouses souffrent du piétinement ininterrompu pendant les heures de fraîcheur car elles nécessitent également un temps de récupération.

Le conseil de quartier s'était montré ouvert à l'expérience puisqu'il avait voté en faveur de l'expérience d'ouverture la nuit en 2015 malgré l'absence d'étude d'impact. Comme l'expérience a montré beaucoup d'inconvénients graves, et notamment qu'elle est **CONTRAIRE A L'ÉCOLOGIE ELEMENTAIRE DE PRESERVATION DE LA FAUNE AVIAIRE**, il émet le vœu que la municipalité tire les conséquences de cette expérience en n'autorisant pas l'ouverture du parc entre 01 heure et 6 heures 30 du matin.